Assemblée Générale

Jeudi 4 avril 2013

Gap – Caisse d'Épargne

Rapport d'Activité 2012

Avant propos	3
Le fonctionnement statutaire :	4
AG, CA, bureau, commissions, adhésions	
La mise en œuvre du programme d'action :	9
Reconnaissance et représentation	9
Promotion et communication	11
Soutien et développement	14
Le dialogue social territorial : la CPID 05	16
Le 7ème Forum de l'ESS des Hautes-Alpes	19
Les moyens	21

Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes

Udess 05 8 av. Lesdiguières « Le Connétable » 05000 GAP

04 92 55 98 77 udess05@udess05.org www.udess05.org

.'UDESS 05 : INAUGURATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'UNION DÉPARTEMEN-TALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

« Les Associations, les mutuelles et les coopératives ne ont pas des entreprises comme les autres, mais comme les utres nous sommes des entreprises » Yves Gimbert

Comment apparaît l'Udess 05 ?

En 2002, période où l'entreprise est fortement valorisée, les militants associatifs et mutualistes se mobilisent pour es élections prud'homales, à Gap, présentant une liste employeurs de l'économie sociale ». La campagne élec-orale est couronnée de succès avec un résultat de 51%. Cette réussite révèle l'envie partagée par les présidents t directeurs de mutuelles et d'associations de mieux se onnaître. L'objectif suivant sera de faire la promotion de **E**conomie **S**ociale et **S**olidaire aussi bien que de pouvoir lus travailler ensemble.

En 2006, une douzaine de responsables d'associations, e mutuelles et de coopératives se regroupent au sein de Association pour la Promotion de l'Économie Sociale dans es Hautes-Alpes pour organiser un premier forum, suivi en 007 d'un second, toujours dans le cadre du " Mois de l'ESS " nstitué par la Chambre régionale de l'économie sociale et olidaire de la région PACA. Des forums, il ressort la né-essité de regrouper les associations, les mutuelles et les oopératives du département pour organiser leur représen-ation, créer des synergies, être force de proposition auprès es services de l'État et des collectivités locales.

armi les personnalités présentes : Jacques Colomines, représentant de Etat, Christine Miège du Conseil Régional PACA, Yves Gimbert, Jean-Yves usserre, Président du Conseil Général, et Jean-Paul Cadet, représentant la lle de Gap

En janvier 2008, au cours de l'assemblée générale constitutive réunissant trente responsables d'entreprises de l'ESS, l'**U**nion **d**épartementale de l'**é**conomie **s**ociale et **s**olidaire des Hautes-Alpes est créée. Dès ses débuts, l'Udess 05 rassemble des associations, des mutuelles et des coopératives de toutes tailles, issues de divers secteurs d'activités comme le médico-social, le tourisme, le sport, le bâtiment, la formation, ou encore l'assurance. Toutes les entreprises se reconnaissent dans la Charte de l'économie sociale du 10 mai 1995 qui les définit ainsi : « *Ce sont des entreprises, qui vivent dans l'économie de marché. Mais ce sont des entreprises différentes, car nées d'une volonté de solidarité au service de l'homme, elles privilégient le service rendu par rapport au profit dégagé et intègrent dans la vie économique la dimension sociale* ». Le premier président de l'Udess 05 sera Denis Philippe issu des mutuelles. Dans un souci de parité, le second – Yves Gimbert, toujours en fonction, est issu des associations. Le suivant devrait, donc, être un représentant des coopératives.

L'Udess 05 a pour objectifs d'affirmer la présence de l'économie sociale et solidaire dans les Hautes-Alpes ; d'assurer la promotion et la diffusion de ses principes ; de représenter les employeurs et les entreprises du département ; de créer des synergies entre les acteurs ; d'être force de proposition et interlocuteur auprès des services de l'État et des collectivités locales ; de même que d'aider ses adhérents à être des acteurs du développement local et durable.

L'Udess est née, et a bien défini ses objectifs. Si avant les responsables n'avait pas de lieux pour se rencontrer ce n'est plus le cas – depuis décembre 2012, elle a également des locaux. Le premier siège de l'Udess 05 se trouve à Gap : 8 avenue Lesdiguières, Le Connétable 2N. Se rencontrer, partager, travailler ensemble, aboutir à un vrai échange au nom d'une cause commune. Le site internet http://www.udess05.org/ propose en plus un livre interactif expliquant de manière simple ce qu'est l'économie sociale.

D. Boshnakova

L'économie sociale et solidaire en France est un acteur économique de poids. Elle représente 10% du PIB et près de 10% des emplois en France, le plus souvent non délocalisables. Ce sont 200 000 entreprises et structures ; 2,35 millions de salariés pour près de 51 milliards de masse salariale ; 440 000 emplois nouveaux en 10 ans, 600 000 recrutements d'ici 2020.

Le 18 décembre 2012,
le conseil d'administration de l'union départementale
recevait les représentants des partenaires publics
(Etat, Région, Département)
pour les remercier du soutien qu'ils apportent au projet de l'Udess 05
et inaugurer le nouveau siège.

Avant-propos

A la fin de l'année 2012, les membres du conseil d'administration ont organisé une petite réception pour inaugurer le siège de l'Udess 05 en présence des représentants des partenaires publics. Ce fut l'occasion de rappeler comment est née, il y a une dizaine d'années, cette idée de rassembler, dans une union départementale, les organisations qui constituent l'économie sociale et solidaire, les entreprises de l'ESS des Hautes-Alpes.

Sans l'Udess, les responsables des associations, des mutuelles et des coopératives n'ont pas de lieu pour se rencontrer. Bon nombre de structures locales sont intégrées à des organisations verticales - du local au national - qui sont nécessaires et efficaces mais qui imposent aux dirigeants de rester dans leur mouvement, leur branche, leur secteur. Sur le territoire, c'est le cloisonnement : on se connait mais on n'échange pas notamment sur ce qui nous réunit, encore moins sur ce que l'on peut faire ensemble, dans un esprit de coopération territoriale.

En 2008, lors de l'AG constitutive de l'Udess 05, l'objectif prioritaire était de « se connaître, se faire connaître, se faire reconnaître ».

Après quatre années de fonctionnement qui ont permis de constater que l'Udess 05 remplissait bien cette mission, l'AG du 20 avril 2012 a adopté le plan d'action 2012-2013 qui engage l'Udess 05 dans un projet plus ambitieux, le développement de l'ESS sur le territoire des Hautes-Alpes.

Les partenaires publics sollicités ont décidé de soutenir le plan d'action de l'Udess 05, lui donnant ainsi des moyens nouveaux. Le 18 décembre, les membres du CA ont remercié comme il se doit les représentants de l'Etat, de la Région et du Département.

Ce soutien n'efface pas l'indépendance, sans laquelle notre organisation professionnelle n'aurait pas de sens. Pour fonctionner, il serait illusoire de penser que les cotisations des adhérents suffisent. L'Udess 05 n'est ni une chambre consulaire, ni un syndicat d'employeurs. Elle est un peu des deux sans bénéficier des ressources ni de l'une ni de l'autre.

Dans ces conditions, il n'est pas anormal que l'Udess 05 bénéficie de l'argent public pour être en capacité de conduire ses actions qui servent d'ailleurs l'intérêt général du territoire.

Yves GIMBERT
Président de l'Udess 05

L'assemblée générale

L'AG ordinaire a été convoquée le 20 avril 2012 à la Chambre d'agriculture à Gap. Elle a réuni une trentaine de participants (adhérents et invités).

Elle était précédée d'une **réunion d'information** *« La Cress, à quoi ça sert ? »* avec la participation de son directeur **David Heckel**.

La discussion sur l'origine des Cress, le rôle et les missions de la Cress Paca, la complémentarité Cress-Udess était animée par Hugues Guillory, secrétaire général de l'Udess 05 et membre du bureau de la Cress Paca.

L'AG a adopté tous les rapports (activité, financier, orientation).

Elle a décidé de créer une réserve de trésorerie et d'y affecter 10 000 €, c'est-à-dire l'essentiel des excédents réalisés depuis la création de l'Udess 05, cette réserve de trésorerie devenant indispensable pour faire face aux aléas de gestion qui deviendront plus importants avec l'embauche d'un salarié.

Le montant des cotisations annuelles a été reconduit sans modification pour l'année 2013.

L'AG a ratifié les nominations des administrateurs intervenues depuis l'AG précédente (article 8.2 des statuts).

Elle a réélu les deux membres constituant la **commission de contrôle des comptes** : Michel Blando (Mutuelle de France 04-05) et Jean-Claude Bontron (ACSSQ)

Le Dauphiné Libéré — **Jeudi** 26 avril 20

ENTREPRISES L'Udess 05 a tenu son assemblée générale, vendredi à la chambre d'agriculture

Organiser la parole de l'économie sociale et solidaire

GAP

L'union départementale des économies sociales et solidaires (Udess 05) a tenu, vendredi, son assemblée générale, dans les locaux de la chambre d'agriculture, en présence d'une trentaine de membres.

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe trois familles d'entreprises : les associations, les coopératives et les mutuelles. L'ESS représente, dans le département 20 % des emplois du secteur privé.

L'activité de l'union, en 2011, a été caractérisée par quelques points forts, comme l'organisation des états généraux de l'ESS ou la tenue de son 6e forum, actions phare dont l'ampleur et la qualité des débats méritent d'être soulignées.

Un recrutement envisagé

Parallèlement, l'union a poursuivi son objectif d'amplification de la représentation des entreprises de l'ESS auprès des instances professionnelles, économiques et administratives du département. C'est ainsi que l'UDESS a participé à la mise en place de la nouvelle conférence économique départementale. Son action s'est aussi concentrée sur l'information et la communication proposées à ses abonnés.

La création d'un site internet et la diffusion d'un annuaire sont venues compléter ces services. Le plan d'action 2012-2013 prévoit d'amplifier ces objectifs. Pour le président Yves Gimbert, « c'est un projet très ambitieux qui réclamera toutes les bonnes volontés ». Pour le réaliser, le recrutement d'un permanent sera même nécessaire, à condition que les finances suivent. « Il s'agit d'un changement d'échelle, insiste le président. Dans le but de répondre au besoin de regrouper l'économie sociale et solidaire et d'organiser sa parole. »

G.N.

POUR EN SAVOIR PLUS
Tél. 04 92 56 02 03
udess05@udess05.org

Hugues Guillory, secrétaire général, Christian Brun, trésorier, et Yves Gimbert, président.

Le rapport d'activité et le PV de l'AG ont été mis en ligne sur le site de l'Udess 05.

A l'issue de l'AG puis du CA du 20 avril 2012, le conseil d'administration et le bureau étaient constitués comme suit :

Collège 1 Secteur mutualiste	CHASSAIN Jean-François	MAIF	
	EYRAUD Jean-Claude	Mutuelle Action Sociale 04-05	Vice-président
	FROMENT Noël	Adréa Mutuelle	
	PHILIPPE Denis	Mutualité Française	
	Désignation en attente	MGEN	
Collège 2 Secteur coopératif	BERLAND Thierry	Caisse d'Epargne P.A.C.	
	PARA-AUBERT Monique	CASDEN-BP	
	TOURNEUX Chantal	Coodyssée	Vice-présidente
	siège vacant		
	siège vacant		
Collège 3 Secteur emploi, formation, économie solidaire, agriculture, développement local	DELMAS Bernard	CPIE Haute Durance	
	JAMAL Myriam	Collectif des actions d'utilité sociale 05	Secrétaire générale adjointe
	HORGUES DEBAT Jean	ADRETS	
	LAUNAY Sylvia	CPE Alpes du Sud	
	RICCI Marie-France	Comité d'expansion Drac Buech Durance	
Collège 4 Secteur sanitaire, médico-social, social	BRUN Christian	Les PEP 05	Trésorier
	HEBRARD Philippe	UDAF 05	
	NECTOUX Brigitte	CODES	
	SOULIER Janine	FD ADMR	
	VANDENBAVIERE Denis	ADAPEI	Trésorier adjoint
Collège 5 Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture	*Désignation en attente*	Espace Vacances Chadenas - Unat	
	CHIAPPINO Daniel	CDOS 05	
	GIMBERT Yves	La JPA 05	Président
	GUILLORY Hugues	ADELHA - Ligue de l'Enseignement 05	Secrétaire général
	MARCHELLO Luc	MJC Briançon - Centre social	

Le conseil d'administration

Les statuts exigent un minimum de trois réunions du CA par an et fixent un quorum au tiers des membres convoqués.

En 2012, le CA s'est réuni cinq fois au siège social de l'Udess 05, dans les locaux de d'ADELHA puis dans son propre local au 8 av. Lesdiguières à Gap.

CA du 21 février 2012

Les administrateurs ont fait le point sur les diverses représentations de l'Udess 05.

Le CA a décidé que la mise en œuvre du plan d'action sera répartie du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 et que l'Udess 05 sollicitera l'Etat et la Région pour un cofinancement au titre du FNADT-CIMA.

Il a adopté le budget modificatif 2012, le budget du plan d'action 2012-2013, le compte de résultat 2011 et la proposition d'affection du résultat.

Il a préparé l'AG ordinaire et a retenu le projet d'organiser, juste avant l'AG, une réunion thématique.

CA du 20 avril 2012

Réuni immédiatement à l'issue de l'AG, qui a ratifié les nominations des administrateurs Thierry Berland, Philippe Hébrard et Myriam Jamal, le CA a élu à l'unanimité Myriam Jamal en tant que secrétaire générale adjointe en remplacement de Brigitte Nectoux qui avait démissionné pour raisons personnelles et qui reste membre du CA.

Le bureau est désormais composé comme suit :

- président	Yves Gimbert	Association	5e collège
- 1ère vice-présidente	Chantal Tourneux	Coopérative	2e collège
- 2e vice-président	Jean-Claude Eyraud	Mutuelle	1er collège
- secrétaire général	Hugues Guillory	Association	5e collège
- secrétaire adjointe	Myriam Jamal	Association	4e collège
- trésorier	Christian Brun	Association	4e collège
- trésorier adjoint	Denis Vandenbavière	Association	4e collège

CA du 18 septembre 2012

Les administrateurs ont coopté Bernard Zaneboni (MGEN) et Bernard Jaussaud (Comité d'expansion).

Le CA a fait un tour d'horizon des secteurs d'activité de l'ESS 05 dont il est ressorti que les associations rencontrent de plus en plus de difficultés.

Il a estimé que les financements obtenus permettent d'engager la mise en œuvre du plan d'action 2012-2013 avec notamment la conclusion d'un contrat de professionnalisation en CDI à compter du 1er octobre 2012.

Il a pris connaissance des candidatures et mandaté le président et les deux vice-présidents pour effectuer le choix du meilleur candidat.

Il a mandaté le bureau pour négocier et contractualiser la gestion de la paie et la location d'un local appartenant à la Mutuelle d'action sociale 04-05.

Il a organisé la représentation de l'Udess 05 dans les ateliers stratégiques mis en place par le CG 05 et au comité de l'évaluation de l'Agenda 21 départemental.

Il a constaté avec satisfaction que les deux formations organisées à Gap et cofinancées par Uniformation et la Région avaient reçu un grand nombre d'inscriptions.

Il a validé l'organisation du 7e forum le 13 novembre.

CA du 30 octobre 2012

Pour la première fois, les administrateurs se sont réunis dans les locaux de l'Udess 05 et en présence du chargé de mission Jean-Joël Fraizy. Les conditions de la prise de fonction du chargé ont été examinées et validées.

Le trésorier a communiqué la liste des adhésions.Le CA a admis les nouveaux adhérents (article 5 des statuts) : Idéal Acte, Les jardins du Buëch.

Concernant le Briançonnais, le CA a pris acte que

- ce territoire a été choisi par la Fondation de France dans le cadre de sa démarche « territoires fragiles », l'Udess 05 ayant témoigné en faveur de ce choix national,

- une GPECT est mise en place, pilotée par la nouvelle association ALPE.

CA du 18 décembre 2012

Les administrateurs ont admis les nouveaux adhérents (article 5 des statuts) : Hautes-Alpes Emploi Relais, Le Lap, SCIC Pile ou Versa, OCCE.

Ils ont décidé que l'Udess 05 ne peut pas adhérer aux structures qui sont ses adhérents réels ou potentiels et qu'elle peut être amenée à adhérer soit pour remplir une obligation (service de santé au travail, OPCA, caisses de retraite et de prévoyance), soit pour s'associer à un regroupement régional (Cress) ou national (syndicat d'employeurs CNEA).

Le CA a décidé d'organiser un temps de rencontre avec le directeur de Pôle emploi. Il a mandaté le vice-président Jean-Claude Eyraud pour représenter l'Udess 05 dans les instances dirigeantes du Gest 05. Il a estimé que le 7e forum a été un véritable succès.Il a entendu le compte rendu de l'AGE de la Cress et fait le point sur toutes les actions en cours. Il a approuvé les conventions avec la MAS 04-05 (location), l'Adelha (paye), les PEP 05 (comptabilité).

Les administrateurs ont acté la démission pour raison personnelle de Denis Philippe au conseil de prud'hommes.

Le bureau

Il s'est réuni à 9 reprises, notamment avant chaque réunion du CA afin d'arrêter l'ordre du jour et d'organiser la séance de travail.

Les commissions

Le CA crée des commissions ou groupes de travail ou encore comités de pilotage se réunissant autant que de besoin pour préparer les décisions du CA.

Ces commissions sont un peu à géométrie variable afin de permettre à tous les administrateurs d'y participer ainsi qu'à des militants extérieurs au CA.

Extrait du dépliant réalisé en 2008.

Les adhésions

Le redressement de 2011 est confirmé en 2012 après le creux de 2010, année pendant laquelle il n'y a pas eu de campagne d'adhésion organisée.

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Adhésions	29	26	14	30	31
Cotisations €	4 020	3 350	1 520	4 010	3 530

Le résultat de 2012 témoigne d'une bonne **représentativité** de l'Udess 05 car il faut tenir compte des données suivantes.

→ L'Udess 05 est une organisation **récente**, aux moyens humains et financiers **modestes**.

→ L'adhésion à l'Udess 05 est un **acte politique**, **désintéressé** au plan économique.

→ Bon nombre de structures de l'ESS approuvent la démarche de l'Udess 05 sans le formaliser par l'adhésion notamment pour des **raisons financières** liées à un contexte économique particulièrement difficile.

→ Plusieurs adhérents sont des fédérations ou des « **têtes de réseau** » qui représentent chacune plusieurs dizaines de structures de l'ESS.

→ La liste des adhérents reflète la **diversité de l'ESS** des Hautes-Alpes aux plans de la taille, du secteur d'activité et des statuts des entreprises.

→ On retrouve cette diversité dans la **composition du CA.**

La mise en œuvre du programme d'action, notamment l'axe « soutien et développement de l'ESS », l'amélioration de la communication, la présence et le travail du chargé de mission favoriseront l'adhésion des associations, des mutuelles et des coopératives des Hautes-Alpes.

Liste des adhérents en 2012

Collège 1	
Secteur mutualiste	Maif
	Adréa Mutuelle
	MGEN
	Mutualité française
	Mutuelle d'action sociale 04-05
Collège 2	
Secteur coopératif	Caisse d'épargne
	Coodyssée
	OCCE 05
	Scic Pile ou Versa
Collège 3	
Secteur emploi, formation, économie solidaire, agriculture, développement local	Adrets
	Collectif Actions d'utilité sociale
	Comité d'expansion 05
	CPE Alpes du sud
	CPIE Haute Durance
	Hautes Alpes Emploi Relais
	Ideal Acte
	Les Jardins du Büech
Collège 4	
Secteur sanitaire, médico-social, social	Adapei
	Codes
	FD ADMR
	Les PEP 05
	Udaf 05
Collège 5	
Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture	ACSSQ
	Adelha
	ADSCB
	Alpaje
	Cdos
	Chadenas
	La JPA 05
	Le Lap
	MJC Briançon
Les 5 collèges sont définis par les statuts. Le CA est constitué de 5 représentants par collège.	

La mise en œuvre du programme d'action

Conformément à son objet statutaire, l'Udess 05 a construit son projet à partir de 3 grandes missions en faveur de l'ESS dans les Hautes-Alpes :

A. la représentation et la reconnaissance
B. la promotion et la communication
C. le soutien et le développement

A.Représentation et reconnaissance de l'ESS

A-1 Poursuivre et développer les fonctions de représentation et d'interlocution/proposition avec l'Etat et les collectivités territoriales

Conseil de prud'hommes de Gap

Depuis les élections de 2008, les employeurs de l'économie sociale occupent 3 sièges sur 5 dans la section « activités diverses ».
Lors de l'AG 2012 du CPH, Denis Philippe a été élu une nouvelle fois président de cette section ainsi que sur la liste des conseillers appelés à siéger en référé.
Les trois juges prud'homaux issus de l'ESS bénéficient des formations organisées par l'AEES à Aix-en-Provence (6 journées en 2012).
A la fin de l'année 2012, Denis Philippe a démissionné de son mandat pour raison personnelle.
Elu depuis 2002, il a exercé la fonction de juge prud'homal durant 10 ans. Le suivant de liste Luc Marchello a accepté de prendre le relai.

De G à D : Luc Marchello (suivant de liste),
Yves Gimbert (conseiller PH), Denis Philippe (président de la section Activités diverses CPH), Denis

CPID 05 commission paritaire interprofessionnelle départementale

Lire page 17

CDEI commission départementale de l'emploi et de l'insertion

CDIAE conseil départemental de l'insertion par l'activité économique

L'Udess 05 est représentée au sein de ces deux commissions administratives consultatives présidées par le préfet. En 2012, seul le CDIAE a été réuni, le 14 mars, pour examiner les dossiers de conventionnement des structures de l'IAE.

COTEFE comité territorial éducation formation emploi

La Région Paca a créé les COTEFE en décembre 2005 pour partager les informations sur les problématiques socio-économique du territoire. Présidés par un élu du Conseil régional, les COTEFE ont vocation à organiser un maillage des dispositifs régionaux pour en renforcer l'efficacité. Leur périmètre repose sur 1 ou 2 bassins d'emploi selon les données de l'INSEE.
Le périmètre du COTEFE Gap-Briançon est celui du département augmenté de l'Ubaye et diminué du Laragnais (rattaché au COTEFE Digne-Manosque). L'Udess 05 représentée par Yves Gimbert a participé à la réunion du 11juillet à La Bâtie Neuve.

Conférence économique départementale

Le Conseil général a créé en septembre 2011 cette instance de concertation et de proposition qui réunit les représentants de toutes les organisations départementales du tissu économique.
Grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs de l'ESS, l'Udess 05 a participé activement à l'ensemble des travaux qui se sont déroulés en 2012 (étude, séminaire prospectif et ateliers stratégiques).
L'étude votée à l'unanimité par les conseillers généraux le 11 décembre 2012 reconnait l'importance de l'ESS et sa capacité à répondre, sur les territoires, aux besoins des habitants. Elle a retenu les propositions portées par l'Udess 05 : la coopération territoriale (thème du dernier forum),

l'accompagnement des porteurs de projets de l'ESS 05, le maintien du tourisme associatif à vocation sociale...
C'est en 2013, à l'issue des travaux de la Conférence économique, que le Conseil général adoptera sa stratégie en matière de développement économique.

Agenda 21

L'Udess 05 représentée par son chargé de mission Jean-Joël Fraizy participe aux travaux du comité de concertation constitué en 2012 par le Conseil général. Ce comité est chargé de faire un bilan d'étape puis de contribuer à la construction d'une deuxième version de l'Agenda 21 qui prenne en compte les préoccupations des acteurs économiques dans une dynamique d'amélioration continue.
L'Udess 05 était représentée aux réunions des 27 septembre, 22 novembre et 13 décembre.

Maison de l'emploi

Yves Gimbert siège au CA de la MDE en tant que représentant départemental de l'Usgeres.
Au CA du 29 juin, le président Gérard Tenoux a annoncé la décision du Conseil général 05 de ne pas poursuivre le financement de la Maison de l'Emploi et de proposer la dissolution de la structure et sa liquidation lors d'une assemblée générale extraordinaire. Le CG préfère redéployer les crédits accordés à la Maison de l'Emploi vers des aides directes à l'emploi.
L'AGO réunie le 27 novembre a révélé que le maintien de la MDE était souhaité par des communautés de communes et qu'une solution se dessinait.
Le 26 décembre, le président M. Tenoux, conseiller général délégué, a déposé au tribunal une déclaration de cessation de paiement et a démissionné.
L'Udess 05 soutient la démarche des com-com qui souhaitent maintenir, en la faisant évoluer, une structure majoritairement financée par l'Etat au service et axée sur le développement des territoires.

Mission Jeunes 05

L'Udess 05 est représentée au CA du GIP par Yves Gimbert. Il n'a pu participer qu'au CA du 15 mars, étant empêché aux deux réunions suivantes : l'AG le 21 juin et le CA du 14 novembre. Avec la mise en œuvre progressive du dispositif « emplois d'avenir » confiée aux missions locales, l'Udess 05 et la MJ 05 sont appelées à une collaboration nouvelle.

CESEC de Briançon conseil économique social environnemental citoyen

Luc Marchello occupe le siège réservé à l'Udess 05 dans cette instance créée en 2010 qui a pour mission d'éclairer les choix du conseil municipal.

Conseils de développement des Pays

Les Pays ont été créés (suite à la Loi de 1995) pour promouvoir un développement global et durable du territoire concerné et favoriser les relations entre pôles urbains et arrière-pays rural. Ils résultent d'une démarche ascendante et volontariste des acteurs locaux souhaitant s'unir autour d'un périmètre pertinent (le bassin de vie) afin de dynamiser le territoire par de nombreux projets.
Bon nombre d'acteurs de l'ESS participent aux Conseils de développement qui émettent des avis, des propositions et accompagnent les projets. La volonté de l'Udess 05 est d'organiser la représentation de l'ESS dans les quatre CDD du département.
Jean-Joël Fraizy a participé à l'AG du CDD du Pays Gapençais le 23 novembre 2012.

A-2 Renforcer les complémentarités et la coopération avec la CRESS

Grâce à une évolution de ses statuts, le CA de la Cress a accepté le 15 septembre 2010 l'adhésion de l'Udess 05 et l'AG du 8 juin 2011 a permis à l'Udess 05 d'être représentée au CA par son président Yves Gimbert.

Deux autres responsables de l'Udess 05 siègent au CA de la Cress en tant que représentants de leurs organisations d'origine : Denis Philippe (Mutualité) et Hugues Guillory (Ligue de l'enseignement).

Les coopérations entre les deux structures sont aussi fréquentes qu'évidentes.

A titre d'exemples :

- l'Observatoire de l'ESS en Paca est régulièrement sollicité

- pour réaliser son annuaire de l'ESS 05, l'Udess a choisi sagess.pro et l'a fait connaître à une soixantaine d'entreprises
- la préparation des Etats généraux en 2011 a été une co-construction efficace et appréciée
- la Cress a désormais pour objectif de favoriser l'émergence d'autres unités territoriales sur l'ensemble de la région ; l'expérience de l'Udess 05 devient un exemple dont peuvent s'inspirer les autres départements de la Région.

A-3 Organiser la présence de l'Udess 05 au Gest 05 et dans les groupes de travail ponctuels avec les partenaires institutionnels et professionnels

Le GEST 05 (groupement des entreprises pour la santé au travail)

Il assure une mission de service public auprès de la grande majorité des entreprises et des salariés du département.
Ses statuts sont associatifs et strictement encadrés par le Code du travail.
L'Udess 05 a pour objectif de participer activement au fonctionnement du service départemental de santé au travail.
Suite à plusieurs échanges avec l'UPE et le GEST 05, un accord a été trouvé qui permet Jean-Claude Eyraud, mandaté par le CA de l'Udess 05, d'intégrer en 2013 la commission de contrôle (nouvelle obligation légale) puis, en 2014, le CA.

Pôle emploi

Les représentants des entreprises de l'ESS ne sont pas admis à participer à la gouvernance paritaire des institutions qui assurent la protection sociale des salariés (CPAM, Carsat, Caf...) et qu'elles financent comme toutes les entreprises.
C'est donc avec satisfaction que les responsables de l'Udess 05 ont reçu la proposition de rencontre du directeur 04-05 de Pôle emploi. Cette rencontre qui a eu lieu le 10 décembre a fait émerger le besoin de mieux faire connaître les services de Pôle emploi aux entreprises et réciproquement les spécificités de l'ESS aux conseillers de Pôle emploi.

Chambre des métiers et de l'artisanat

L'artisanat partage avec l'ESS l'ancrage dans les territoires et non délocalisation de leurs activités. La coopération économique territoriale, les circuits courts… sont des préoccupations partagées comme cela a pu être constaté dans diverses réunions (forum de l'ESS, conférence économique).
Une première rencontre entre l'Udess 05, le directeur de la CMA et celui de l'institut des métiers (l'Idem est géré par la CMA), le 23 octobre, a permis de mieux faire connaissance.

IUT de Gap

L'Udess 05 a la volonté de se rapprocher des établissements d'enseignement et de formation afin que progressivement l'ESS soit prise en compte dans les cours d'économie. Depuis décembre 2009, des représentants de l'Udess 05 siègent dans les jurys de professionnels chargés d'évaluer et d'accompagner les projets de création d'entreprise fictive des étudiants de GEA.

B. Promotion et communication

B-1 Organiser des rencontres avec les élus sur les territoires

Ces rencontres ont notamment pour but de mieux faire connaître les spécificités des entreprises de l'ESS qui sont des partenaires naturels des collectivités territoriales.
La préparation de ces rencontres a nécessité un travail de fond entrepris en 2012 en partenariat avec l'Adrets.
Les rencontres sont prévues en 2013.

B-2 Améliorer et enrichir le site internet - Créer une newsletter

Le site www.udess.org

Créé en 2011 par un bénévole, le trésorier Christian Brun, le site a permis dans un premier temps d'y installer les renseignements de base et de disposer d'adresses @udess.org

Progressivement le site s'améliore et s'enrichit. Il offre notamment aux visiteurs les vidéos des forums 2011 et 2012. Les échos des visiteurs sont favorables, l'architecture du site étant jugé simple et pratique. Le site a enregistré 6627 visites en 2012.

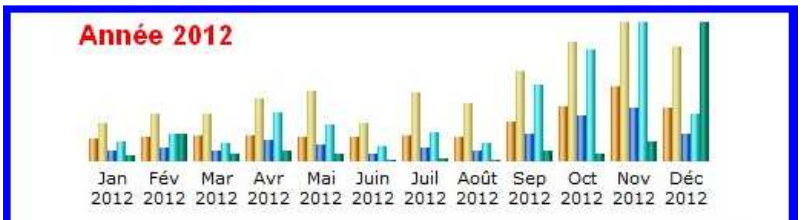

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2012	163	283	743	1531	600.14 Mo
Fév 2012	173	349	1035	2038	3.07 Go
Mar 2012	190	346	764	1399	911.80 Mo
Avr 2012	190	471	1631	3739	1.18 Go
Mai 2012	174	517	1299	2760	818.56 Mo
Juin 2012	176	278	570	1071	172.63 Mo
Juil 2012	192	516	1067	2253	314.02 Mo
Août 2012	182	426	719	1417	128.94 Mo
Sep 2012	298	667	2104	5911	1.24 Go
Oct 2012	403	889	3468	8612	846.11 Mo
Nov 2012	552	1034	4117	10701	2.17 Go
Déc 2012	400	851	2022	3663	16.20 Go
Total	3093	6627	19539	45095	27.57 Go

Statistiques mensuelles de fréquentation du site

La lettre d'information

Comme toute tête de réseau, l'Udess 05 se doit d'avoir sa lettre d'information (newsletter). Elle sera mensuelle et la 1ère parution aura lieu en février 2013.

La liste de diffusion ESS Info

Elle permet à ses abonnés de recevoir gratuitement, par courriel, les informations au jour le jour qui font l'actualité du monde de l'ESS aux plans national, régional et départemental.
Cet outil de communication a été mis en place par Adelha-Ligue de l'enseignement 05 qui est le principal relai des informations. Les sources sont la presse et les sites spécialisés.

B-3 Développer l'utilisation du réseau social sagess.pro

Créé et administré par la Cress Paca, ce réseau est un service gratuit d'informations pratiques et d'outils d'aide à la décision pour les associations, coopératives et mutuelles.
65 membres du réseau sur 350 inscrits sont des entreprises des Hautes-Alpes.
Le service est encore sous utilisé en l'attente de fonctionnalités nouvelles proposées par l'Udess 05.

B-4 Produire des communiqués de presse sur des sujets d'actualité

A destination du grand public, l'Udess 05 et l'ESS en général ont fait l'objet de plusieurs articles dans Le Dauphiné Libéré et interviews par les radios locales.
Voir page suivante le reportage sur les coopératives paru dans le Dauphiné Libéré.
Les communiqués de presse qui ont été diffusés par l'Udess 05 étaient ceux des organisations nationales, principalement de l'Usgeres.

B-5 Organiser la campagne d'adhésion et son suivi

Les conditions d'adhésion sont présentées sur le site et le bulletin d'adhésion est téléchargeable. Des messages de relance ont été adressés plus fréquemment qu'en 2011 à l'occasion d'envoi d'informations sur l'action de l'Udess 05. Cette pratique sera poursuivie en 2013 avec la newsletter.
En retour de son adhésion, l'entreprise adhérente reçoit un message de remerciement et le reçu de sa cotisation. Le suivi est effectué par le trésorier et communiqué au CA.

B-6 Réaliser deux kakemonos, rééditer des flyers

Cet objectif est programmé en 2013.

B-7 Professionnaliser la préparation du 7e forum de l'ESS 05

Cet objectif a été pleinement réalisé en 2012 avec la prestation fournie par Renaud Richard, Système Change. Lire p. 20

ÉCONOMIE Le département des Hautes-Alpes compte 228 coopératives réparties dans tous les secteurs d'activité

Une manière démocratique d'envisager l'entreprise

Le Dauphiné Libéré

Lundi 13 fevrier 2012

Anne-Marie Gros, présidente de la coopérative Agneau des Alpes du Sud composée de près de 450 éleveurs, évoque un atout majeur de ce type de fonctionnement : la mutualisation des coûts. Photo Le DL/Vincent OLLIVIER

HAUTES-ALPES

Le statut de coopération n'est pas tout jeune. Les formes de coopératives ont beaucoup évolué depuis la création d'un statut juridique coopératif par la loi du 10 septembre 1947. Il existe à l'heure actuelle une vingtaine de familles de coopératives présentes dans tous les sectaires d'activité : agricole, bancaire, logement, éducatif…

Sociétés coopératives et participatives (Scop), coopérative agricole, coopérative bancaire, sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) pour les plus connues. Les statuts diffèrent mais les fondements de la loi sexagénaire perdurent : « Réduire, par l'effort commun des membres, le prix de revient et, le cas échéant, le prix de vente de certains produits. Améliorer la qualité marchande des produits fournis, contribuer à la satisfaction des besoins et à la promotion des activités sociales et économiques de leurs membres ainsi qu'à leur formation. »

> « Les Scop ont une durée de vie supérieure aux entreprises qui n'ont pas ce statut »

Preuve de l'intérêt croissant pour ce mode de fonctionnement, les Nations Unies ont fait de 2012 l'année internationale des coopératives.

Dans les Hautes-Alpes, le secteur agricole est fortement imprégné par ce type de fonctionnement. Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), sont les plus représentées avec une centaine sur le territoire hautalpin. « On essaye d'encourager ce type de regroupement autant que possible. Cela permet de mutualiser les coûts sur du gros matériel, sur des machines qui ne sont pas forcément utilisées toute l'année. Nous avons un technicien à la chambre d'agriculture qui s'occupe de réaliser des guides d'utilisation et d'évaluer le matériel pour établir un forfait à l'heure », détaille Michel Esposito-Fava, directeur de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.

Les coopératives agricoles ont pour objectif de permettre aux agriculteurs de peser sur les prix, tout en ayant un circuit de production commercialisation plus court.

Anne-Marie Gros, de la coopérative L'agneau des Hautes-Alpes, souligne que « s'il y a encore de l'élevage dans les Hautes-Alpes, c'est qu'il y a des coopératives. On avance plus vite à plusieurs. Plus les volumes sont importants mieux. C'est aussi un moyen de lisser les coûts sur l'ensemble des éleveurs ». Pour Michel Esposito-Fava, « la difficulté est de trouver un juste milieu entre l'intérêt des agriculteurs et la taille de la coopérative. La course à la taille de la coopérative joue en défaveur de l'intérêt des agriculteurs ».

D'une manière générale, les coopératives sont génératrices de démocratie. Les sociétés de coopération ouvrière de production ont d'ailleurs comme slogan, « la démocratie nous réussit ».

Souvent associées aux entreprises en difficultés, les Scop ne règlent pas tous les problèmes. « Il ne suffit pas de créer une Scop pour s'en sortir. Néanmoins, nous constatons que statistiquement, elles ont une durée de vie supérieure aux entreprises qui n'ont pas ce statut. L'entreprise appartenant aux salariés, la gestion est plus raisonnable. L'objectif est de pérenniser l'entreprise et les emplois. Ce qui limite la folie des grandeurs », constate Yves Gimbert, président de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes.

Pierre MOMBOISSE

REPÈRES

228 COOPÉRATIVES DANS LES HAUTES-ALPES

- Le département comptabilise 228 coopératives sur l'ensemble des secteurs d'activité.
- Les coopératives agricoles, Cuma et Sica sont les coopératives les plus représentées dans le département. Elles avoisinent les 140.
- Les sociétés coopératives ouvrières de production et sociétés coopératives d'intérêt collectif sont au nombre de 13.
- Une coopérative de consommation est recensée. 59 coopératives bancaires sont présentes sur le territoire.
- L'observatoire décompte quinze autres coopératives.

Les données ont été récoltées par l'Insee en juin 2011 et traitées par l'observatoire régional ESS- CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

TROIS QUESTIONS À…

Chantal Tourneux

Gérante de la société coopérative ouvrière de production Coodyssée

« Nous avons une fonction d'utilité sociale »

■ Quelle mission vous êtes-vous fixée avec la coopérative Coodyssée ?

«Nous sommes une coopérative d'activité et d'emploi sous forme de Scop qui a été créée en janvier 2009 et qui compte 14 employés et 45 entrepreneurs ayant des activités très variées. Nous sommes une coopérative généraliste. Il y a par exemple un pool de menuisiers, de formateurs, des informaticiens, des infographistes. L'objectif est de s'adresser à des personnes qui se lancent dans l'entreprenariat. Bien souvent quand on débute, on est seul. Nous sommes là pour créer des liens entre différentes structures et rompre l'isolement. Nous proposons un hébergement juridique, social, comptable et fiscal de l'activité économique, un statut d'entrepreneur salarié, un accompagnement individualisé et collectif. Nous mettons à disposition tous nos outils. Dès qu'il y a un chiffre d'affaires, les entrepreneurs deviennent salariés de la coopérative.»

■ Quels sont les critères pour adhérer à Coodyssée ?

«Il faut que les entrepreneurs maîtrisent leur corps de métier, que le projet soit abouti c'est-à-dire prêt à débuter. Et enfin il faut que l'entrepreneur nous présente son projet pour s'assurer qu'il partage le nôtre. Dans un premier temps, les entrepreneurs sont pris dans leurs activités mais après avoir pris un certain rythme de croisière, l'entrepreneur peut prendre des parts dans la coopérative. La finalité étant d'intégrer la coopérative. Mais cela nécessite un vrai engagement, une implication. Nos valeurs sont liées à la coopération, à la solidarité, à l'environnement.»

■ Quelles sont les perspectives d'avenir ?

«Nous voulons renforcer cet accompagnement. On développe des projets pour l'entreprenariat des femmes, les métiers artistiques et culturels. Nous cherchons également à mieux cerner la multi-activité. Des personnes qui sont pluriactifs au sein et en dehors de la coopérative.»

Propos recueillis par P.M.

La dernière-née des Scop réunit quatre artisans charpentiers

BARATIER

« Parce que cela correspond à notre éthique. » La création d'une société coopérative ouvrière de production n'a fait aucun doute pour les quatre artisans de TAO, à Baratier. « Cela permet une certaine cohésion dans le travail. Les quatre coopérateurs sont impliqués dans la vie de l'entreprise. »

Spécialisée dans la charpente, cette Scop œuvre essentiellement dans la rénovation et la construction de bâtiments destinés aux particuliers sur le secteur embrunais, depuis presque un an. « Ce n'est pas tout à fait le même système de gestion qu'une SARL mais il y a quand même quelques points communs », indique Julien Renouf, gérant de la Scop TAO.

Pour lui, « ce n'est pas plus difficile à monter qu'une autre entreprise. Nous sommes épaulés par l'union régionale des Scop (Urscop) qui nous aide pour les démarches ».

Les démarches administratives ne sont pas tout à fait terminées pour cette Scop reconnue par la préfecture en novembre dernier. « Nous sommes encore en plein dedans puisqu'il y a une révision à faire au bout d'un an ».

> Une vision de fond commune, des points de vue différents

La Scop TAO a recours aux services d'un expert-comptable pour la partie comptabilité. « Pour être honnête, ce n'est pas ce qui nous plaît le plus. Nous établissons une précomptabilité puis nous déléguons à l'expert. »

Les statuts de TAO impliquent une élection du gérant tous les ans. Les coopérateurs qui souhaitent partir repartent avec la somme qu'ils ont investie. En clair, il n'y a pas de plus-value : « C'est le travail qui est rémunéré et non l'investissement de départ », souligne Julien Renouf.

Le gérant de TAO voit en ce statut un moyen d'émulation des idées du groupe. « Nous avons une vision de fond commune mais nos points de vue divergent. Cela implique de débattre et de prendre des décisions de manière collégiale. C'est aussi cet aspect qui est intéressant dans une Scop. »

P.M.

Aux Jouets du Queyras, 90 ans de fonctionnement coopératif

ARVIEUX

Ils ne sont plus que cinq. Cinq employés à la société coopérative ouvrière de production des "Jouets du Queyras" à l'origine appelée "Alpin chez lui". Déjà en 1920 lors de la création, l'objectif était clair. Éviter l'exode rural.

Cette mission a sans doute été respectée puisque la coopérative a contribué à faire travailler bon nombre de personnes d'Arvieux et des alentours. « Toutes les familles de la vallée ont un moins un membre qui a travaillé ici », souligne Alain Blanc, gérant de la coopérative.

« La période est difficile comme partout » ajoute-t-il, mais la coopérative en a vu d'autres. Dans les années 60, elle est mise en sommeil avant de repartir au début des années 70. « Le statut coopératif est à l'origine du sauvetage de l'entreprise au début des années 70. Si l'on avait été une SARL, ça n'aurait jamais repris », détaille le gérant. Le fonctionnement démocratique a permis d'effectuer des aménagements et agrandissements dans les années 85. Un fonctionnement auquel Alain Blanc adhère totalement. « Sans ce statut ça ferait bien longtemps qu'on n'existerait plus. Et puis la coopérative a une histoire, elle fait partie du Queyras. Ça peut être un inconvénient ce type de fonctionnement, mais quand on est peu nombreux comme nous, ça ne pose pas trop de problèmes. Les employés se partagent les bénéfices en fonction de leur temps de travail et de leur salaire et participent à la pérennité de l'entreprise. »

Les jouets fabriqués dans le Queyras sont également décorés sur place, au chalet. Photo archives Le DL

> « Sans ce statut, ça fait bien longtemps qu'on n'existerait plus »

Les plus de 300 pièces sont vendues majoritairement dans le chalet. Malgré les difficultés, l'envie de se moderniser est d'actualité pour Alain Blanc. « On aimerait éventuellement créer un musée, faire des galeries pour visiter les ateliers, même si c'est assez délicat en ce moment. »

P.M.

C. Soutien et développement

Ce 3e axe du plan d'action est appelé à s'étoffer toutefois il restera limité pour au moins deux raisons qui se conjuguent :

1. les services aux entreprises doivent à la fois répondre à de réels besoins et ne pas être couverts par des organisations de l'ESS (fédérations, unions, etc.) en application du principe de subsidiarité en vigueur à l'Udess comme à la Cress.
2. Même avec l'arrivée d'un salarié et la mobilisation de ses bénévoles, l'Udess 05 dispose de moyens modestes (la comparaison avec les moyens des chambres consulaires est éclairante).

C-1 Organiser des réunions d'information (petits déjeuners) et des journées de formation pour les dirigeants des entreprises de l'ESS

Au travers de cette action, l'Udess 05 a souhaité apporter aux dirigeants des entreprises de l'ESS des temps d'échanges, de partage d'expériences et de pratique. Il s'agit également d'une occasion d'aller à la rencontre d'acteurs territoriaux institutionnels.

La première réunion de ce type sera une rencontre avec les responsables de Pôle Emploi (directeur territorial, Stéphan Jules et le directeur de l'agence de Gap) le 22 janvier 2013.

C-2 Porter le projet de création d'un Pôle territorial de coopération économique PTCE 05

L'Udess 05 s'est inscrit dans une démarche initiée au plan national (notamment par le CN.Cress et Le Labo) en vue de favoriser la création d'un pôle territorial de coopération économique PTCE 05.

Dans ce cadre, l'association a engagé une réflexion sur la coopération territoriale dont elle a fait le thème du 7ème forum de l'ESS (voir p.20). La mise en place d'ateliers au cours de cette journée a permis de mettre au jour de réels potentiels sur le territoire (notamment dans le cadre de l'écoconstruction).

C-3 Porter le projet d'accord-cadre entre le Collectif 05 et l' Udess 05

Depuis plusieurs mois, l'Udess 05 et le Collectif des actions d'utilité sociale se sont engagés à conclure un accord afin de renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les structures de l'ESS et les structures de l'insertion.

L'enjeu est notamment de favoriser la mise en place de périodes d'immersion pour les salariés en insertion dans les entreprises d'économie sociale et solidaire.

Un travail de sensibilisation et de rencontres est engagé. Il a pour objectif la signature d'un accord cadre au cours du printemps 2013 entre l'Udess et le collectif des actions d'utilité sociale.

C-4 Obtenir la création d'une instance de concertation pour la gestion des contrats aidés

Fin 2011, l'Udess 05 a dénoncé en réunion du SPED (service public de l'emploi départemental) le « stop and go » des mesures gouvernementales et proposé que le département (qui se distingue au plan du dialogue social avec la CPID et l'accord de partenariat sur la formation des saisonniers) innove en prenant l'initiative de réunir les acteurs de l'insertion, les têtes de réseau associatives et les dispositifs d'accompagnement des associations, en plus des OPCA, de la Région...
Fin 2012, le contexte national a évolué ; le dispositif nouveau des emplois d'avenir se met en place dans un souci de partenariat avec les Régions, l'Usgeres, les Cress, les fédérations, les OPCA... Le besoin d'accompagnement des employeurs des contrats aidés est pris en compte.

C-5 Organiser des journées de formation pour les dirigeants bénévoles et salariés

Il s'agit de compléter l'offre de formation destinée aux responsables des entreprises de l'ESS 05. Le partenaire naturel de cette action est Uniformation, l'OPCA de l'ESS. Celui-ci a élaboré en 2012 un catalogue régional de formation. Ces sessions étaient gratuites car elles bénéficiaient d'un cofinancement Région-Uniformation.

L'Udess 05 a obtenu que 2 sessions soient organisées à Gap et elle a assuré la diffusion de l'information, avec efficacité.

Ces formations avaient pour thème :

> Renforcer ses compétences managériales (2 jours)

> Gestion administrative économique & financière (3 jours)

C-6 Relayer sur le territoire les actions de l'Usgeres et de la Cress

L'Udess 05 s'emploie à faire connaître les actions et les positions de l'Usgeres, syndicat multiprofessionnel de l'ESS, car celles-ci sont très peu médiatisées : la participation à la Conférence sociale en juillet, les rencontres avec les nouveaux ministres du travail et de l'ESS, l'accord sur la sécurisation de l'emploi…

Les missions et actions de la Cress sont également méconnues. L'Udess 05 relaie les informations et a organisé le 20 avril, avant l'AG, un temps d'échange avec le directeur de la Cress.

C-7 Renforcer le conseil pour la prévention des conflits du travail

Ce service n'a pas vocation à remplacer les prestations d'un spécialiste du droit social (avocat, conseil juridique) ni celles des syndicats d'employeurs.

Avec ses trois conseillers prud'hommes, l'Udess 05 peut aider tout employeur de l'ESS à évaluer un litige (possible ou avéré) et/ou à prendre des mesures de prévention.

Encore méconnu, ce service n'a pas été sollicité en 2012.

Le dialogue social territorial : la CPID 05

Instance de dialogue territorial interprofessionnel, la CPID 05 est unique en France à l'échelle d'un département.

La CPID est créée le 28 juin 2004 tout de suite après l'adoption de la Loi du 4 mai relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social et qui institue **les commissions paritaires locales.**

Elle se met en place sans le formalisme d'un accord écrit (celui-ci n'interviendra que le 5 septembre 2007).

Le collège salariés est constitué des 5 organisations syndicales représentatives : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO.

Le collège employeurs est composé de 4 organisations syndicales
- l'UPE, Union pour l'Entreprise qui représente le Medef et la CGPME,
- l'UPA, Union professionnelle artisanale
- la FDIH 05, fédération départementale de l'industrie hôtelière
- l'USGERES, Union des syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale

→ C'est là-aussi une innovation à mettre à l'actif du département puisqu'au plan national les employeurs de l'économie sociale ne sont pas conviés dans les instances paritaires interprofessionnelles.

« Malgré son poids socio-économique et sa contribution à la croissance, le patronat de l'économie sociale ne siège dans aucune instance du dialogue social national et n'est jamais consulté sur les accords interprofessionnels portés à la négociation des partenaires sociaux.
Le système de représentation actuel ne reflète plus la réalité de l'économie.
Pouvons-nous encore imaginer que dans un pays à la recherche d'une nouvelle dynamique de croissance, les employeurs d'un salarié sur sept ne soient pas représentés ?
À l'heure où le lien social se délite, comment ne pas reconnaître l'économie sociale qui contribue tous les jours à une économie de proximité et de solidarité par le développement d'emplois non délocalisables ? »

Alain Cordesse, président de l'Usgeres

La Loi précise que les commissions paritaires locales
1. concourent à l'élaboration et à l'application de conventions et accords collectifs de travail, négocient et concluent des accords d'intérêt local, notamment en matière d'emploi et de formation continue ;
2. examinent les réclamations individuelles et collectives ;
3. examinent toute autre **question relative aux conditions d'emploi et de travail des salariés intéressés.**

En 2009, **l'Udess 05 a rejoint l'Usgeres** pour renforcer la participation des employeurs de l'économie sociale. N'étant pas un syndicat, l'Udess 05 siège en tant qu'invité permanent aux côtés des organisations ci-contre (l'UPE 05 y représente le Medef et la CGPME).

Chaque syndicat assume à tour de rôle pour un an la fonction de **secrétaire de la CPID**. Ainsi, en 2011 c'était au tour de l'**Usgeres** de l'assumer ce qu'elle a pu faire **grâce à l'appui de l'Udess 05.**

Yves Gimbert siège à la CPID 05 avec le mandat, double et complémentaire, de l'Usgeres et de l'Udess 05. En 2012, l'Udess 05 était également représentée par Hugues Guillory, Patrick Gonnet (séances plénières), Denis Vandenbavière (groupe de travail RPS).

En 2012, la CPID des Hautes-Alpes a travaillé essentiellement sur 3 dossiers :

> La **prévention des risques psycho-sociaux :** publication du livret « *Comment mieux vivre au travail ?*» conçu par la CPID avec l'aide des experts partenaires du projet et visant à sensibiliser les salariés et les employeurs.

> La poursuite de la mise en œuvre de l'accord de partenariat sur la **formation des saisonniers.**

> **La réédition du livret** « *C'est quoi le monde du travail ?* » diffusé aux élèves de 3e des collèges des Hautes-Alpes.

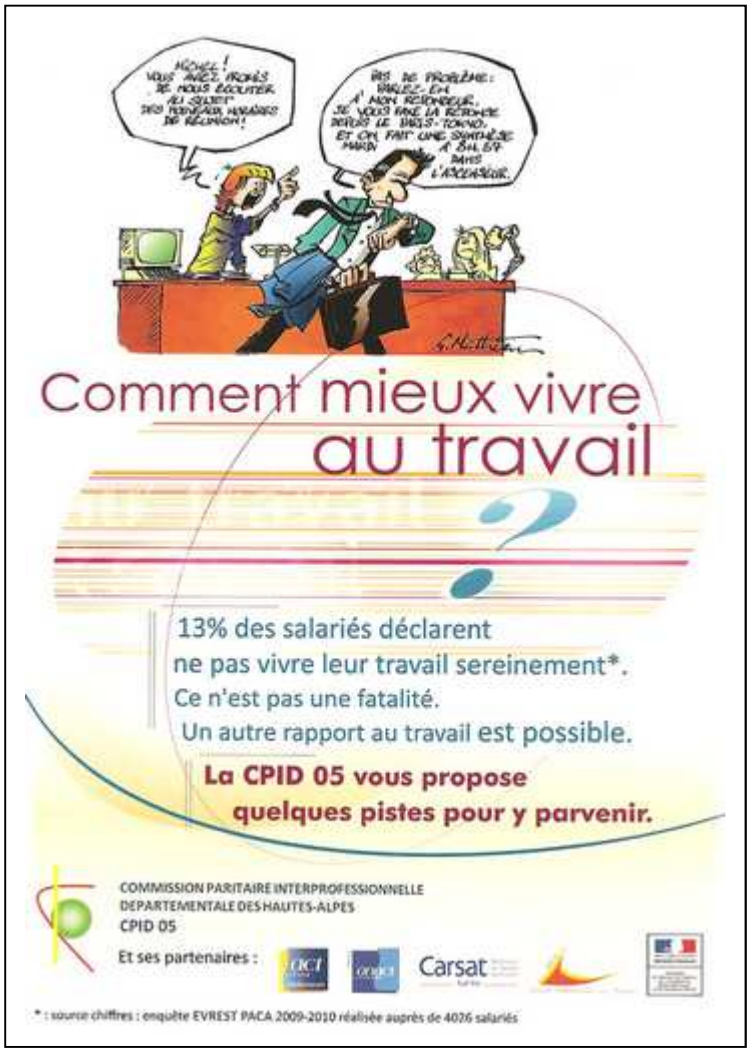

Les 3 publications de la CPID 05

SANTÉ À l'initiative de la commission partitaire interprofessionelle

Une plaquette pour mieux vivre au travail

Les membres de la commission paritaire interprofessionnelle des Hautes-Alpes. Boris Perdigon, nouveau secrétaire, tient la plaquette sur les risques psychosociaux, avec Yves Gimbert, représentant l'Usgeres.

GAP

La commission paritaire interprofessionnelle des Hautes-Alpes regroupe des représentants des entreprises (union pour l'entreprise et union des entreprises de l'économie solidaire, Usgeres), des syndicats ouvriers (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) et de l'État (Direccte).

Cette commission est un lieu de dialogue social qui a déjà fait la preuve de son efficacité en ce qui concerne la formation professionnelle ou encore les questions touchant au statut des saisonniers, nombreux dans les Hautes-Alpes.

« Les risques psychosociaux (RPS) constituent une préoccupation montante. C'est un sujet sérieux. Nous y travaillons depuis trois ans et nous avons décidé de mieux informer les parties prenantes du monde du travail, en particulier les salariés. C'est pourquoi nous avons élaboré une plaquette informative sur les RPS », expliquait Patrick Prost, (CFDT), secrétaire de la commission jusqu'au 31 décembre 2012.

13% des salariés ne vivent pas leur travail sereinement

Gabriel David, directeur adjoint du travail, indiquait que l'État incitait fortement les partenaires sociaux à mieux prendre en compte ces risques, dans le cadre d'une démarche générale de prévention. « Cette plaquette sera notamment diffusée par la médecine du travail, le Gest 05. »

Selon une récente étude, 13 % des salariés déclarent ne pas vivre leur travail sereinement.

Les partenaires sont d'accord pour se mettre en capacité d'identifier ce mal-être au travail, souvent dû aux difficultés économiques, aux ruptures dans l'environnement professionnel, aux inquiétudes de l'avenir, aux problèmes managériaux, voire tout simplement aux relations humaines.

« C'est en approfondissant le dialogue social, qu'on peut progresser sur ces sujets », remarquait Patrick Prost.

Boris Perdigon qui est devenu le 1er janvier, en vertu de la rotation annuelle, secrétaire de la commission, expliquait que ce mal-être touche les salariés, mais aussi les chefs d'entreprise, et qu'il fallait être vigilant également dans les très petites entreprises.

La plaquette, tirée à 2 500 exemplaires, constitue un guide, avec des exemples de situation et des conseils sur la conduite à tenir et les coordonnées des contacts à prendre.

Michel PEAH

Le 7ème forum de l'économie sociale et solidaire

Pour la 7ème année consécutive, l'Udess 05 organisait le forum de l'économie sociale et solidaire le 13 novembre 2012 au Conseil Général des Hautes Alpes, dans le cadre du mois de l'ESS.

Cette année l'évènement avait pour thème la ***coopération territoriale*** et recevait Mr. Philippe Frémeaux, journaliste à Radio France et ancien président de la coopérative en charge du magazine Alternatives économiques.

Lundi 12 novembre 2012 — **EMPLOI** Un forum dédié à ce secteur, demain au conseil général — **Le Dauphiné Libéré**

L'économie sociale et solidaire : 19 % des emplois haut-alpins

HAUTES-ALPES

En ce mois de novembre placé sous le sceau national de l'économie sociale et solidaire, l'Hôtel de département reçoit demain le 7e forum organisé par l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes, soutenu par la Chambre régionale de l'ESS Paca, le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, la Région et le Département. La première intervention "Coopération territoriale : pour reprendre l'économie en main", sera assurée par Philippe Frémeaux, auteur de "La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire".

Elle sera suivie par celle de Pierre Leroy sur "Coopérer pour la transition énergétique", puis par celle de Clémentine Mouilleron sur "La coopération transfrontalière, catalyseur de coopérations locales et européennes". Alexandre Vial et Mélanie Mulot aborderont "Les services à la personne dans le 05" et "Les coopérations entre collectivités, associations et entreprises". David Heckel, directeur de la Chambre régionale de l'ESS Paca, interviendra sur "La coopération territoriale et pôle territorial de coopération économique". Ces présentations se poursuivront chacune sous forme d'ateliers.

L'après-midi sera consacrée aux séances de travail "Opportunités de coopérations", sur la thématique de l'éco-construction, dans l'objectif d'identifier les blocages persistants et de trouver des solutions et sur l'amélioration des faisceaux des coopérations dans le département des Hautes-Alpes. « Ce 7e forum est ouvert sur inscription aux PME, collectivités locales et territoriales, acteurs économiques associatifs, mutuellistes et coopératifs et tout public concerné par le développement et la réussite de l'économie sociale et solidaire » souligne Yves Gimbert, prédisent de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes, secteur économique représentant 19 % des emplois dans le département, pilote et novateur en la matière.

Brigitte TEMPESTINI

POUR EN SAVOIR PLUS
7e forum de l'ESS des Hautes-Alpes, demain au conseil général de 9 à 17 heures
www.udess05.org. Inscriptions : udess05@udess05.org

Pilote et innovante, l'économie sociale et solidaire du 05.

• La coopération territoriale : un enjeu d'actualité

Dans son souhait de mettre des questions essentielles et d'actualité en premier plan, l'Udess 05 a choisi cette année le thème de la coopération territoriale, fort à propos pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire mais aussi tous les acteurs du territoire. Face au contexte et aux évolutions territoriales actuels, les logiques économiques semblent irrésistiblement porter vers des pratiques locales et marquées par la coopération.

• Des intervenants multiples et de qualité

Philippe Frémeaux est intervenu pendant plus d'une demi-heure en rappelant la nécessité économique et sociale de travailler en coopération dans un département comme les Hautes Alpes.

La journée fut également l'occasion d'entendre plusieurs retours d'expérience concernant la coopération dans les Hautes Alpes :

- Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André est intervenu au sujet de la transition énergétique
- Clémentine Mouilleron, animatrice du programme ALCOTRA pour le territoire PACA, est revenue quant à elle sur la coopération transfrontalière
- Alexandre Vial et Mélanie Mulot sont intervenus pour présenter la coopération des services à la personne dans les Hautes Alpes.

• La coopération en pratique : les ateliers de travail de l'après-midi

L'après-midi du forum a été marqué par la mise en place d'ateliers collectifs et participatifs à partir de 2 entrées concernant la coopération : la logique de territoire et la logique de filière, (l'écoconstruction). Ces ateliers ont permis aux participants de s'exprimer sur le thème de la journée, d'échanger sur les questions qui y sont liées et enfin d'envisager les formes d'une future coopération. Sur ce dernier point, on notera la mise en évidence d'une dynamique de travail concernant l'écoconstruction et la volonté de certains acteurs de poursuivre cette dernière de manière plus formelle.

Cette 7ème édition fut l'occasion de bénéficier de la prestation de Renaud Richard, consultant et animateur installé dans le Briançonnais. Avec un programme original, des intervenants de qualité et la volonté de porter le débat à un niveau territorial, cette 7ème édition du forum de l'ESS a remporté un réel succès.
Le 7ème forum de l'économie sociale et solidaire des Hautes Alpes a rassemblé plus de 150 personnes.

Un évènement pluriel	Plus de 60% des participants au forum sont issus de l'ESS mais un grand nombre est issu du secteur des entreprises privés, des administrations publiques et de la société civile dans son ensemble
Un lieu de rencontre et de sociabilité	80% d'entre eux étaient venus pour rencontrer d'autres acteurs du territoire
Un outil pour demain et pour tous	90% des participants affirment que l'évènement leur semble utile dans l'exercice de leur fonction et même dans leur vie personnelle.

Le Dauphiné Libéré Mercredi 14 novembre 2012

VOTRE RÉGION

ÉCONOMIE 150 personnes se sont retrouvées pour réfléchir et échanger lors d'un forum, hier

L'économie sociale et solidaire emploie près de 6000 Haut-Alpins

Partage et échange, telle est la philosophie de ce forum de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes.

Associations, mutuelles, coopératives… Les participants ont offert un aperçu de la diversité de l'économie sociale et solidaire.

REPÈRES

EN CHIFFRE

- Selon l'observatoire régiona de l'économie sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce secteur représente dans les Hautes-Alpes :
- 2 118 établissements ayant une activité économique, avec ou sans salariés.
- 820 établissements employeurs, dont 721 associations, 62 coopératives et 37 mutuelles.
- 5 991 emplois salariés, dont 2 402 personnes dans l'action sociale, 816 dans la santé, 432 dans l'enseignement, 378 en hébergement et restauration, 319 en sports et loisirs…

PRATIQUE

- UDESS 05 : 8 avenue Lesdiguières "Le Connétable", à Gap. Tél. 04 92 55 98 77. Internet : www.udess05.org Mail : udess05@udess05.org

GAP

Ce mardi au conseil général, l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire (Udess 05) organisait son 7e forum. Quelque 150 personnes, record absolu par rapport aux années précédentes, sont venues d'organismes aussi différents que des entreprises, des associations, des mutuelles, des coopératives. Elles ont offert « un panel représentatif des composantes diverses de cette nouvelle forme économique au devenir prometteur, a souligné Jean-Yves Dusserre, président du conseil général des Hautes-Alpes, en ouverture des débats. Toutes sont mues et réunies par des principes de base d'équité et de respect mutuel. »

Plus de 10 % des établissements employeurs haut-alpins

Ces principes de base représentent une vraie force économique dans le département « pour 10,7 % des établissements employeurs, privés et publics, haut alpins », précise Yves Gimbert, président de l'Udess 05. Les débats ont débuté de façon classique par des conférences : celle de Philippe Frémeaux auteur du livre "La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire" ; celle de Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-Vincent, 3e commune de France en solaire thermique ; Clémentine Mouilleron, animatrice du programme de coopération France Italie basée à Gap ; Alexandre Vial et Mélanie Mulot pour le service à la personne dans le 05. Ces conférences, très courtes, ont ouvert les débats, poursuivis en petits groupes pour développer ces différentes thématiques et favoriser les échanges.

La coopération, le partage d'expériences, la mutualisation des savoirs et des pratiques, la mise en réseau des contacts se sont poursuivis l'après-midi sur l'éco-construction dans les Hautes-Alpes et la coopération sur un territoire, celui du Pays Grand Briançonnais en l'occurrence. Le militantisme des premières années laisse place à l'évidence, à l'efficacité et au pragmatisme, avec l'inquiétude générale devant l'appauvrissement des mannes publiques.

Des effectifs en recul

Après l'essor des dernières années, selon les observations de l'Observatoire régional, l'économie sociale et solidaire, pionnière sur les terres haut-alpines, marque le pas. Depuis 2008, les effectifs des personnes employées baissent devant la raréfaction des financements publics. Le taux est tout de même de 18,4 % de l'emploi des Hautes-Alpes, notamment dans le secteur de l'action sociale, mais avec un recul de 2,2 %.

C'est justement cet état de crise économique généralisé qui active les rang des partisans de cette éco nomie novatrice, avec la né cessité impérieuse de fédé rer les ressources, mutuali ser les expériences e inventer d'autres formes de coopération intelligente e productive.

L'économie sociale et soli daire a gagné ses galons d crédibilité. Un ministère s'occupe de son développe ment avec, début 2013, d nouvelles lois régissant c secteur porteur d'emplois e de ressources.

Brigitte TEMPESTI

Comme toute entreprise de l'ESS, pour réaliser son projet, l'union départementale doit mobiliser différents moyens aux plans humain, technique et financier. L'Udess 05 est riche également des partenariats qu'elle a pu conclure.

Les moyens humains

Le bénévolat

Le bénévolat des administrateurs est une ressource nécessaire et irremplaçable mais elle doit trouver des prolongements professionnels pour ne pas s'épuiser. Autre constat commun aux associations, ce sont les membres du bureau, en situation de retraités, qui donnent le plus de leur temps.

La sous-traitance

L'Udess 05 a fait appel à un professionnel Renaud RICHARD (membre de Coodyssée) pour la préparation et l'animation du forum 2012, soit une prestation de plusieurs mois au sein même de l'association. La coopération entre le consultant et les administrateurs bénévoles a été une expérience enrichissante, couronnée par le succès du 7e forum.

La création du 1er emploi

L'adoption du plan d'action 2012-2013 par les instances statutaires de l'Udess 05 et l'accord des partenaires financiers engageaient l'Udess 05 à créer un emploi de chargé de mission pour développer le rayonnement de l'Udess 05 et mettre en œuvre son projet en faveur de l'ESS 05. Six candidats ont répondu à l'offre d'emploi.

Jean-Joël Fraizy a été embauché le 1er octobre 2012 dans le cadre d'un CDI commençant par une année dite de professionnalisation au cours de laquelle il se forme « sur le terrain » mais également, à raison d'une semaine par mois, à Sciences Po Grenoble, en vue d'obtenir le master professionnel « politiques publiques et changement social », spécialité « développement et expertise de l'économie sociale » sous la direction de Danièle Demoustier.

A noter que la création du 1er emploi n'est intervenue qu'après 4 ans et demi de fonctionnement qui ont permis de vérifier la pertinence du projet, le besoin de consolider la structure et de développer ses capacités d'action.

Nouvel employeur, l'Udess 05 a opté pour la convention collective de l'animation, adhéré à la caisse de retraite Malakoff-Médéric, à la caisse de prévoyance Chorum, à l'OPCA Uniformation, au Gest 05 et au syndicat d'employeurs CNEA (membre de l'Usgeres).

Le Dauphiné Libéré — **Mercredi 2 janvier 2013**

"L'économie sociale et solidaire représente 6 000 emplois"

Jean-Joël Fraizy est chargé de mission au sein de l'union départementale de l'économie sociale et solidaire.

Jean-Joël Fraizy, 28 ans, étudiant à Sciences Po Grenoble en économie sociale, est désormais chargé de mission au sein de l'Udess (union départementale de l'économie sociale et solidaire). « Je connais l'ampleur de la tâche. Si l'économie sociale est reconnue dans un certain nombre de lieux de décisions, elle a un gros problème de lisibilité auprès du public. Or, l'économie sociale et solidaire représente 6 000 emplois, 1 000 établissements employeurs. Elle pèse 13 % de l'économie départementale et concerne 11 % des entreprises », indique Jean-Joël Fraizy.

S'il existe des chambres régionales, il n'y a pour l'heure qu'une seule union départementale en France, précisément ici, dans les Hautes-Alpes.

"Mettre en avant nos valeurs"

C'est le levier de la communication et de la pédagogie qu'entend actionner le jeune homme. « Notre présence au sein de lieux de décision, tels la conférence économique départementale, le Scot, l'agenda 21, nous permet de mettre en avant nos valeurs spécifiques et une certaine innovation sociale. Une structure comme l'union départementale permet de mettre en relation les besoins des territoires, avec les acteurs de l'économie sociale. » Voila pour les objectifs.

Le jeune homme aborde aussi les atouts de l'économie sociale. « Nous avons des caractéristiques, une souplesse, notre expérience de l'insertion par exemple qui permet de ménager des transitions entre nous et l'économie marchande. Le statut mutualiste, coopératif et associatif permet des souplesses et des modes de gouvernance efficaces et évolutifs. Les salariés adhèrent au projet de nos établissements et c'est une force, dans le cadre d'une gestion rigoureuse et managériale qui doit être adaptée aux objectifs poursuivis », conclut-il.

M.P.

POUR EN SAVOIR PLUS
Udess, 8 avenue Lesdiguières à Gap. Tél. 04 92 55 98 77.

Les moyens techniques

Le local

Autre conséquence de l'application du programme d'action, l'Udess 05 devait s'installer dans un local dédié à son activité.

C'est chose faite depuis octobre 2012 : la Mutuelle d'Action Sociale 04-05, présidée par Jean-Claude Eyraud, met à disposition de l'Udess 05 une partie de ses locaux devenus trop vastes après le regroupement de ses bureaux à Sisteron.

Les locaux sont situés en centre ville, au 2e étage de la copropriété « Le Connétable » au 8 av. Lesdiguières à Gap.

Avec cette formule de mutualisation des moyens, l'Udess 05 dispose d'un local très agréable offrant un poste de travail et un espace de réunion. De plus, ce local mis à disposition est entièrement meublé, limitant ainsi l'investissement financier de l'Udess 05.

La convention de mise à disposition signée entre les deux parties prévoit également la mutualisation des communs (toilettes, coin cuisine, terrasse…) ainsi que des frais d'entretien, de chauffage et des charges locatives de copropriété.

Le Dauphiné Libéré — Samedi 22 décembre 2012 page 19

LE CARNET

INAUGURATION Nouveaux locaux pour l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire

L'affirmation d'une présence active dans l'économie

GAP

Yves Grimbert, président de l'union départementale de l'économie sociale et solidaire 05, a réuni mardi ses partenaires pour inaugurer les nouveaux locaux situés au 8 rue de Lesdiguières. On notait la présence de Jean-Yves Dusserre, président du conseil général, de Jean-Paul Cadet, conseiller municipal, de Christiane Miège, conseillère régionale, de Mickaël Guittard l'attaché parlementaire de Karine Berger, et de Jacques Colomines, directeur de la Direccte 05.

Yves Grimbert a retracé l'historique de l'union départementale. « L'Udess est née de la prise de conscience il y a 10 ans de la dimension entrepreneuriale des organismes, mutuelles, coopératives et associations du secteur de l'économie sociale et solidaire. Les élections prud'homales qui ont suivi ont confirmé cette dimension, avec 51 % des voix recueillies. »

Dans la foulée, l'Udess a été créée en 2008. « Nous sommes issus d'organisations très verticales et nous avons besoin de lieux d'échanges locaux » poursuivait Yves Grimbert.

Désormais, l'Udess 05 se structure pour faire vivre le débat dans ce secteur particulier qui représente 13 % de l'économie des Hautes-Alpes. «Nous avons pour rôle de représenter et promouvoir l'économie sociale et solidaire et de soutenir les entreprises et établissements qui la composent» conclut Yves Grimbert. Ce mouvement économique attend beaucoup de la loi devant intervenir en 2013 pour définir les contours et reconnaître la réalité de l'économie sociale. S'il existe une chambre régionale de l'économie sociale et solidaire en Paca, aucune union départementale hors celle des Hautes-Alpes n'a encore été créée en France. Le département constitue donc un laboratoire d'idées…

Michel PEAN

POUR EN SAVOIR PLUS
Udess Hautes-Alpes, 8 avenue Lesdiguières – le Connétable. Tél. 04 92 55 98 77 www.udess05.org

Avec l'inauguration de ses nouveaux locaux, l'Udess entend prendre toute sa place dans l'économie haut-alpine.

L'équipement en matériel informatique et de communication

Pour rendre opérationnel le poste de travail du chargé de mission et les réunions de travail par visioconférence, l'Udess 05 a acquis un ordinateur portable, un téléphone fixe, un téléphone mobile, un vidéo projecteur.

Ces frais d'équipement étaient prévus au budget.

Les partenariats

Ils ne sont pas tous du même ordre mais ils contribuent tous – chacun à sa façon – au projet de l'Udess 05.

Les partenaires publics

L'Etat

Instruit par la Datar et le service préfectoral du développement des territoires, le programme d'action 2012-2013 de l'Udess 05

Promotion et développement de l'ESS sur le territoire des Hautes-Alpes

bénéficie d'une subvention de l'Etat accordée au titre du FNADT et de la CIMA.

En 2010, l'action de sensibilisation des entreprises de l'ESS à la GPEC avait été financée par la Direccte Paca.

L'Udess 05 est membre des commissions administratives CDEI et CDIAE (p 9)

Le Conseil régional

Le conseil régional a adopté en 2007 un programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire (le PROGRESS).

En acceptant de financer certaines actions du programme d'action 2012-2013, la Région maintient son soutien à la démarche de l'Udess 05 qui est complémentaire de celle de la Cress Paca. C'est la 3e subvention que la Région accorde à l'Udess 05.

L'Udess 05 participe au COTEFE Gap-Briançon (p 9)

Le Conseil général

Pour la 7e année consécutive, le forum de l'Udess 05 a eu lieu dans la grande salle de réunion de l'Hôtel du Département. Le président du Conseil général était présent à l'ouverture de la journée.

Les demandes de subvention annuelle de fonctionnement présentées depuis 2010 ont été accordées.

L'Udess 05 est membre de la Conférence économique départementale et participe à l'Agenda 21 (p 9)

Le partenariat inter entreprises de l'ESS

Mutuelle d'action sociale 04-05

La mutualisation des locaux du 8 av. Lesdiguières, évoquée plus haut, a été actée dans une convention de partenariat qui définit les conditions de la mise à disposition du local.

PARTENARIAT MAS ET UDESS 05

LOCAUX MUTUALISÉS, SOLIDARITÉ MULTIPLIÉE

Le 18 décembre 2012, le nouveau siège de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes (Udess 05) était inauguré en présence de son président, Yves Gimbert, de Jean-Yves Dusserre, qui préside le conseil général des Hautes-Alpes, de Christine Miegge, responsable de l'antenne du conseil régional Paca, de Jacques Colomines, directeur de l'inspection du travail, de Jean-Claude Eyraud et Laurence Allix, respectivement président et directrice de la Mutuelle d'action sociale (Mas) 04-05, ainsi que de nombreux autres partenaires. Située dans les locaux de la Mas, rue Lesdiguières à Gap, cette Union constitue une exception sur le territoire français puisque à ce jour elle est la seule unité représentative de l'Ess à un niveau départemental. Dans son allocution, Yves Gimbert a rappelé le cheminement de cette union, depuis la constitution d'une liste d'employeurs de l'Ess aux élections prud'homales en 2002 jusqu'à sa création officielle en 2008. Rappelons que l'Udess 05, qui rassemble des associations, des mutuelles et des coopératives, vise à dialoguer avec toutes les forces économiques, sociales et politiques du département et entend améliorer la visibilité des entreprises de l'économie solidaire. ■ F. E.-D.

De gauche à droite : Jacques Colomines, Marie-Christine Miegge et Yves Gimbert, lors de l'inauguration des locaux.

16 VIVA, LE JOURNAL DE MA MUTUELLE - NUMÉRO 282 - FÉVRIER 2013

Adelha – Ligue de l'enseignement 05

Prenant le relais de la Mutualité française, Adelha a accueilli le siège social et le secrétariat de l'Udess 05 jusqu'au 30 septembre.

Depuis le 1er octobre, Adelha fournit une assistance technique pour la paye du salarié dans le cadre d'une convention de partenariat.

Les adhérents de l'Udess 05 bénéficient de l'abonnement gratuit à la liste de diffusion ESS-Info créée par Adelha qui fournit ainsi un précieux travail de veille.

Les PEP 05

Le trésorier de l'Udess 05 Christian Brun est président des PEP 05. Dans le cadre d'une convention de partenariat, Les PEP 05 ont accepté de tenir la comptabilité de l'Udess 05.

Adapei – La Source

Dans le même état d'esprit (rendre un service au prix coûtant), l'Adapei a pris en charge occasionnellement (AG et forum) l'organisation et la fourniture de collations.

Collectif des actions d'utilité sociale

L'action « Porter le projet d'accord cadre Chantiers Ecole - Udess 05 » (p15) a été conçue et sera réalisée en partenariat avec le Collectif.

Adrets

L'Udess 05 et l'Adrets ont engagé au cours de l'année une réflexion commune sur les liens entre acteurs de l'ESS et collectivités locales, et notamment sur les questions de financement et de trésorerie des acteurs de l'ESS. A cette occasion, une rencontre avec Denis Vallance, directeur général des services du conseil général de la Meurthe-et-Moselle a permis de découvrir une politique de développement économique des territoires basée sur la solidarité et les réponses possibles aux préoccupations des responsables associatifs.

En poursuite de cette action, les deux partenaires organiseront en 2013 plusieurs rencontres territoriales avec des élus locaux afin de les sensibiliser aux spécificités des entreprises de l'ESS (p11).

Comité d'expansion Drac, Buech, Durance

Le comité et l'Udess 05 collaborent pour que se développe la coopération entre tous les acteurs des territoires haut-alpins.

Uniformation

L'OPCA de l'ESS a proposé en 2012 un catalogue régional de formation pour les dirigeants d'entreprise de l'ESS. Ces sessions étaient gratuites car elles bénéficiaient d'un cofinancement Région-Uniformation.

L'Udess 05 a obtenu que 2 sessions soient organisées à Gap et elle a assuré la diffusion de l'information, avec efficacité.
L'Udess 05 était représentée par Yves Gimbert au 40ème anniversaire d'Uniformation organisé le 28 septembre dans l'hémicycle du conseil régional, à Marseille.

AEES, Usgeres, Gema et Unifed

Avec ces quatre organisations professionnelles de l'ESS, qui n'ont pas d'organisation départementale, l'Udess 05 poursuit, dans le prolongement des élections prud'homales de décembre 2008, le partenariat et la complémentarité.
Deux responsables de l'Udess 05 siègent au collège régional Paca de l'Usgeres en tant que représentants de leurs syndicats nationaux : Janine Soulier (UNADMR) et Yves Gimbert (Snaless).

L'Usgeres est membre de la CPID 05. L'organisation syndicale a mandaté Yves Gimbert pour la représenter dans cette instance de dialogue social territorial (voir p. 16).

Acronymes

ACSSQ	association culturelle, sociale et sportive du Queyras
Adelha	association développement éducation laïcité Hautes-Alpes
Adrets	association pour le développement en réseau des territoires et des services
Alpe	agence locale pour l'économie du grand Briançonnais
ESS	économie sociale et solidaire
AEES	association des employeurs de l'économie sociale regroupant l'Usgeres, le Gema et l'Unifed
CDIAE	comité départemental de l'insertion par l'activité économique
CIMA	convention interrégionale du massif des Alpes
CMA	chambre des métiers et de l'artisanat
CN.Cress	conseil national des chambres régionales de l'ESS
CNEA	conseil national des employeurs associatifs
CPH	conseil de prud'hommes
CPID 05	commission paritaire interprofessionnelle départementale
Cress	chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
Datar	délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
Direccte UT 05	direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – unité territoriale 05
FNADT	fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GEA	gestion des entreprises et des administrations
Gema	groupement des entreprises mutuelles d'assurances
Gest 05	groupement des entreprises pour la santé au travail
GIP	groupement d'intérêt public
GPECT	gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale
IUT	institut universitaire de technologie
L'ESPER	l'économie sociale partenaire de l'école de la République
Les PEP 05	les pupilles de l'enseignement public
MDE	maison de l'emploi
OPCA	organisme paritaire collecteur agréé (par l'État)
PROGRESS	programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire
RPS	risques psycho-sociaux
SPEL	service public de l'emploi local
Ugem	union des groupements des employeurs mutualistes
Unifed	union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social
UPE 05	union pour l'entreprise
Uriopss	union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (à but non lucratif)
Usgeres	union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale